


Louvières remis au OE le 27 Septembre 2019.

237

RICHARD Corinne
241 chemin de Crastail
40600 BISCARROSSE
Tél : ~~05 63 00 70 00~~

Biscarrosse, le 27 septembre 2019



Objet : Enquête publique du PLU de Salles (33770).

Pièces jointes : Extrait du plan cadastral informatisé et plans cadastral section BE et F.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis propriétaire en indivision avec mon frère des parcelles 47- 48 - 49 et 50 situées quartier du Lanot à SALLES.
Ces terrains se trouvent entre la route du Lanot (RD.N 108 E3) et la route de Jean Roux.
Une maison et une grange y sont implantées.

Les parcelles 47 et 48 se trouvant en façade de la RD.N 108 E3 sont devenues les seules parcelles non constructible avec le projet du PLU, il s'agit d'un îlot au milieu des constructions.

Nous souhaiterions que ces parcelles se trouvent rattachées à la zone UC dans le nouveau PLU car compte tenu de l'implantation du terrain cela perturbe la dissolution de l'indivision.

Je précise également que la parcelle 48 dont nous sommes propriétaires n'est pas inscrite sur le plan du cadastre (terrain acheté à la mairie le 16 novembre 2011). Il s'agit d'une anomalie.

Dans l'attente d'une réponse positive, je vous prie de croire à l'expression de mes salutations distinguées.



Département :
GIRONDE

Commune :
SALLES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
C.D.I.F. BORDEAUX 2 - SDC
Cité Administrative - Tour A 11ème
étage Rue Jules Ferry - Boîte 53
33090 BORDEAUX CEDEX
tél. 05 56 24 85 97 -fax 05 56 24 86 21

Section : 0F

Échelle d'origine : 1/2000

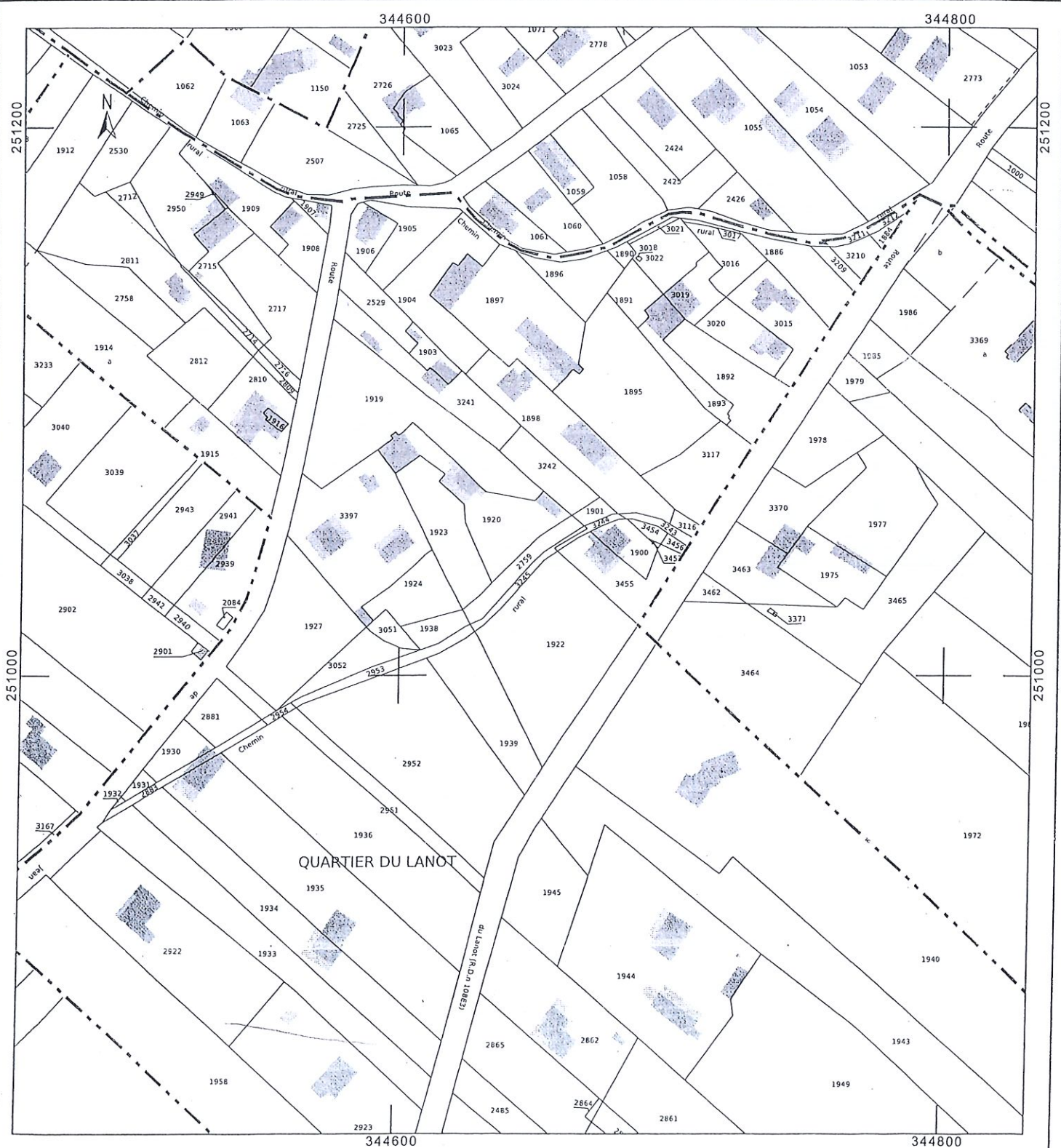
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 16/11/2009
(fuseau horaire de Paris)

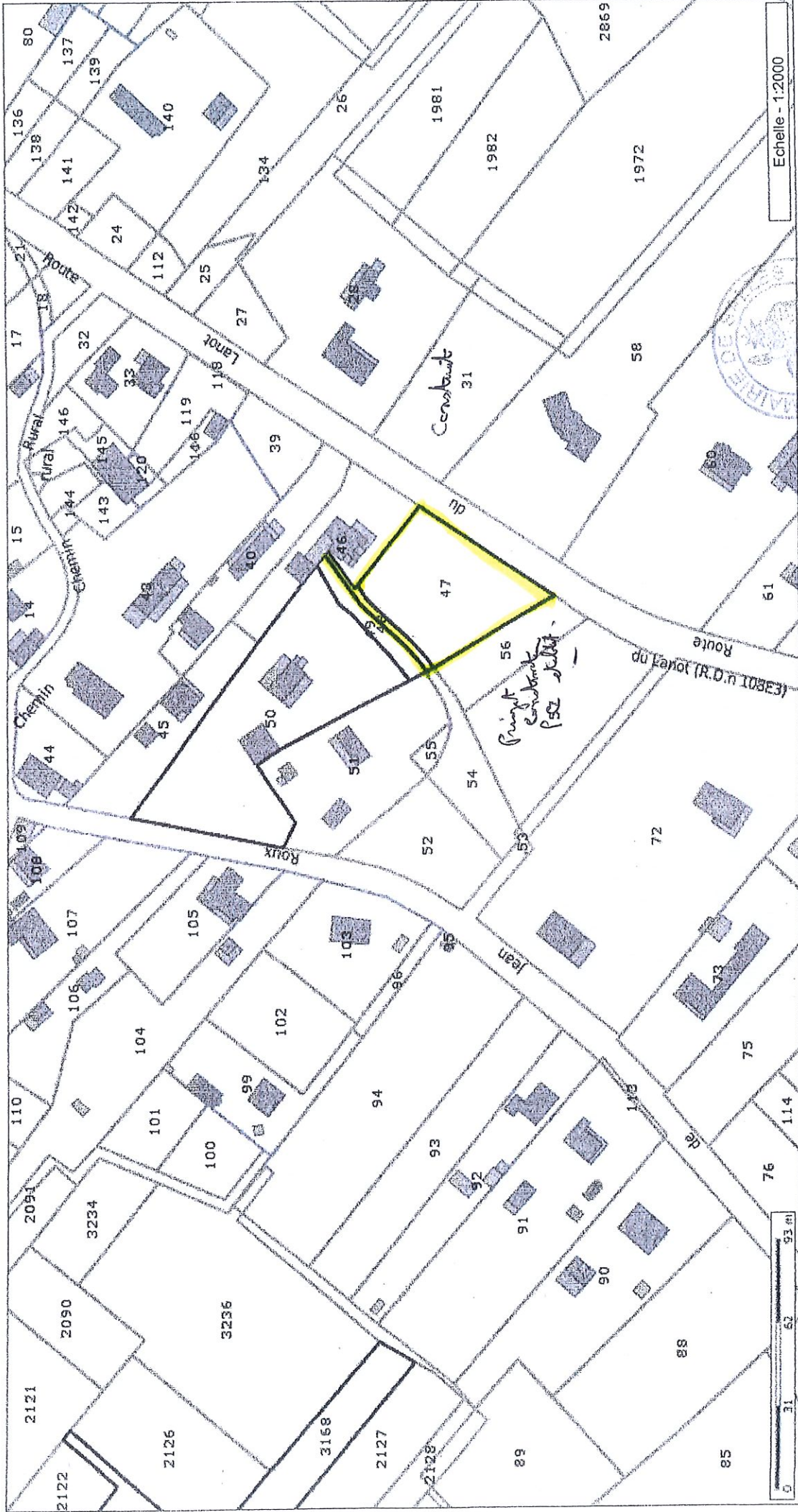
©2007 Ministère du budget, des comptes
publics et de la fonction publique

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



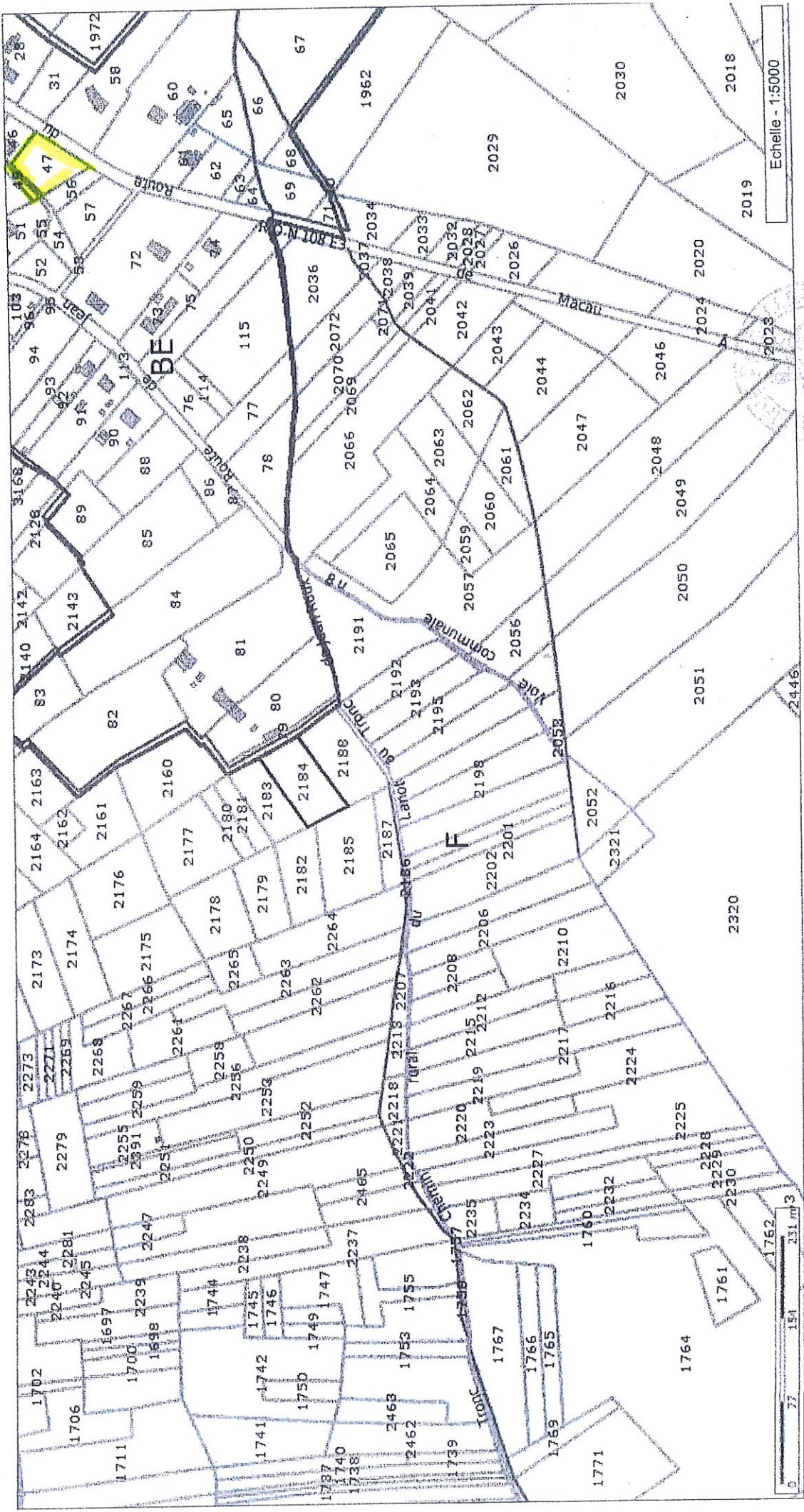
SECTION BE



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



SECTION F



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

